



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg



Luxembourg, le 8 décembre 2016

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet du Musée de la Police Grand-Ducale.

Dans sa réponse à ma question parlementaire du 7 novembre 2016, concernant l'ancien centre technique de la Gedarmerie à Luxembourg-Verlorenkost, Monsieur le Ministre de la Culture a déclaré qu'il « n'appartient pas au ministère de la Culture de subvenir aux coûts de rénovation dudit musée. »

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser la question suivante à Monsieur le Ministre :

Quelle est la position du Ministère du Développement durable et des infrastructures par rapport à des travaux de rénovation de l'immeuble en question ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Marc Lies  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

03 JAN. 2017

Luxembourg, le 03 JAN. 2017

**Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec  
le Parlement**

**Service Central de Législation  
43, boulevard F.D. Roosevelt  
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2623 du 8 décembre 2016 de l'honorable député Monsieur Marc Lies, concernant le Musée de la Police Grand-Ducale, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**

**Ministre du Développement durable  
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N°2623 du 8 décembre 2016 de Monsieur le Député Marc Lies**

Dans sa question parlementaire l'honorable député s'enquiert quant à la position du Ministère du Développement durable et des Infrastructures par rapport à des travaux de rénovation du Musée de la Police Grand-Ducale à Luxembourg-Verlorenkost.

Lors des études réalisées par mes services, il s'est avéré que l'envergure et le coût des travaux pour la remise en état d'un bâtiment vétuste et en fin de vie sont démesurés et partant mes services ont proposé de procéder à sa démolition et de renoncer à une future utilisation des locaux en question.

Pour des raisons de sécurité et de coûts, je me suis rallié à cette proposition.